

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module		Gestion de projets, d'équipes et d'équipements		2017-2018
<b>Code</b> T.TS.SO354.E10A.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>		<b>Crédits ECTS *</b>		
5		<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor</b>				
<b>10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.</b>				
10.1 Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation.				
10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.				
10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.				
<b>Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor</b>				
<b>7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre</b>				
7.1 S'engager, s'impliquer dans l'action.				
7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention.				
7.7 Agir en pratiquant l'évaluation permanente.				
<b>Objectifs d'apprentissage du module</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Repérer les bases théoriques et méthodologiques du projet participatif</li> <li>•Expérimenter la démarche de gestion d'un projet participatif</li> <li>•Mettre en forme un projet selon les critères de méthodologie vues en cours</li> <li>•Communiquer les résultats de la démarche terrain</li> </ul>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Contenu</b>				
Dans ce module, le projet participatif occupe une place centrale. Dans un premier temps, l'étudiant-e prend connaissance des fondements théoriques et des outils méthodologiques de la gestion de projet participatif. Il/elle traverse les différentes étapes d'un projet : évaluation, diagnostic, élaboration et réalisation d'un projet. Dans un deuxième temps, il/elle met en pratique les apprentissages dans un cadre précis de collaboration avec un partenaire terrain. Enfin, l'étudiant-e devra produire un rapport écrit en se référant aux différentes étapes d'un projet et en développant plus particulièrement la thématique, la finalité, les objectifs, les indicateurs ainsi que les moyens nécessaires à la mise en oeuvre du projet. Il/elle sera également invité-e à communiquer par oral son projet en fonction des objectifs et indicateurs posés au préalable. Le module aborde ces items à travers des apports théoriques et méthodologiques ainsi que d'exemples concrets de terrain.				
<b>Méthodes d'enseignement et d'apprentissage</b>				
Exposés théoriques, présentation d'outils et d'exemples méthodologiques, témoignages de professionnels, intervention et coaching terrain.				

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

##### Evaluations orale et écrite

**La présence et la participation au module sont obligatoires; elles font partie des modalités d'évaluation et de validation du module.** En cas d'absence-s, un travail de rattrapage peut être demandé. Dans les cas graves, l'étudiant-e peut se voir refusé l'accès aux évaluations.

L'évaluation du module porte sur la rédaction en groupe d'un dossier de projet selon la méthodologie vue en cours ainsi que d'une présentation orale devant jury.

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

##### Modalités de répétition

L'étudiant.e qui a obtenu une note F à un module peut alternativement :

a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique;

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

Procédure : l'étudiant.e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notes A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

- Armbruster Elatifi, U., Libois, J., Perret, B. & Warynski, D. (2014). *Evaluation participative des actions de l'animation socioculturelle : le défi de la qualité*. Rapport de recherche.
- Beaud, S. & Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.
- Boutinet, J.-P. (2011). *Psychologie des conduites à projet* : PUF.
- Humbert, C. (2007). *Projets en action sociale : entre contraintes et créativité*. Paris : L'Harmattan.

Une bibliographie complète est remise durant le cours.

#### 10 Enseignants

Armbruster Elatifi Ulrike  
 Clerc Anandy  
 Yves Delessert

#### Nom du responsable de module \*

Armbruster Elatifi Ulrike et Clerc Anandy

#### Descriptif validé le \*

19 février 2018

#### Descriptif validé par \*

Alain Barbosa, responsable de filière